



**PALAIS DES SPORTS**  
**Avenue des marronniers**  
**38300 BOURGOIN -JALLIEU**



**Samedi 27 juin 2026**  
**Dimanche 28 juin 2026**



**PREMIERE TOURNOI NATIONAL B DU TTBJ**  
**TENNIS DE TABLE**  
**DE BOURGOIN-JALLIEU**

HOMOLOGATION N° XX-XX/XX

24 Tables ; Gestion informatisée



*Plus proche de vous !*

**REGLEMENT**

Article 1 : Tableaux et dotations

Tableaux samedi 27 juin 2026	Fin du pointage	Début Tableau	Nb	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste	1/4 Finaliste
A - NC à 1099 pts	<b>8h10</b>	8h30	72	60€	30€	10€	
B - NC à 1499pts	<b>9h10</b>	9h30	48	100€	50€	20€	
C - NC à 899pts	<b>10h40</b>	11h00	72	50€	25€	10€	
D - NC à 2299pts	<b>11h40</b>	12h00	48	200€	100€	40€	15€
E - Handicap	<b>13h10</b>	13h30	64	100€	50€	20€	
F - NC à 1999pts	<b>14h10</b>	14h30	48	140€	70€	30€	
G - NC à 1299pts	<b>15h10</b>	15h30	72	80€	40€	15€	
H - Féminin	<b>16h10</b>	16h30	48	150€	70€	20€	

Tableaux dimanche 28 juin 2026	Fin du pointage	Début Tableau	Nb	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finaliste	1/4 Finaliste
I - NC à 999pts	<b>8h10</b>	8h30	72	50€	20€	10€	
J - NC à 2099pts	<b>9h10</b>	9h30	48	150€	70€	20€	10€
K - NC à 1399pts	<b>10h40</b>	11h00	72	80€	30€	15€	
L - Toutes séries (minimum 1100 pts)	<b>11h40</b>	12h00	48	300€	150€	70€	30€
M - NC à 1799pts	<b>13h10</b>	13h30	72	120€	50€	20€	
N - NC à 699pts	<b>14h10</b>	14h30	48	40€	20€	10€	
O - Double (-3500 pts)	<b>15h10</b>	15h30	48	120€	50€	20€	

Tous les tableaux seront primés en cash

Article 2 : Ce tournoi national B est réservé aux **joueurs(euses) licenciés(ées) à la F.F.T.T** (excepté les poussins).

Les résultats (poules + tableaux) seront pris en compte par la fédération pour le calcul des classements sauf pour le tableau Handicap et le tableau Double.

Article 3 : Les rencontres se dérouleront sur **24 tables** suivant les règles générales de la F.F.T.T.  
Une liste des inscrits sera mise à jour régulièrement sur notre site <http://ttbj.org/>

Article 4 : Dans chaque tableau, des **poules de 3 joueurs** seront organisées avec **2 qualifiés(ées)** par poule, suivies de rencontres à **élimination directe**, **excepté le tableau de doubles et Handicap qui seront directement sous forme de tableau à élimination directe**.  
**Seul le paiement à l'inscription garantit la participation.**  
 Pour le **tableau de double**, le cumul des points d'une paire sera limité à **3500pts**.

Article 5 : Le tableau Handicap se joue en 33 points avec 2 points d'écart. Les joueurs changent de camp lorsque le mieux classé atteint 16 points. Les joueurs ont chacun le droit à un temps mort d'une minute. En fonction de la différence de classements, le joueur le moins bien classé commence avec un nombre défini de points d'avance, selon le tableau suivant :

Ecart	0 à 99	100 à 199	200 à 299	300 à 399	400 à 499	500 à 599	600 à 699	700 à 799	800 à 899	900 à 999	1000 à plus
Avance	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20

Article 6 : Pour tout tableau dont le taux d'engagement n'atteint pas 50%, les dotations seront divisées par 2.

Article 7 : Toutes les parties se joueront au meilleur des **5 manches de 11 points sur 24 tables**.

Article 8 : Les féminines sont admises dans tous les tableaux au classement équivalent de la F.F.T.T.

Article 9 : Le **pointage** devra se faire au moins **20 minutes** avant l'horaire de début du tableau. Les joueurs inscrits à l'avance mais non pointés **20 minutes** avant l'horaire de début du tableau seront scratchés pour le tableau.

Article 10 : Afin d'assurer une gestion rigoureuse de cette compétition, nous demandons aux joueurs, joueuses de respecter les horaires. Un joueur sera scratché d'un tableau **10 min** après le premier rappel de son nom dans ce tableau.

Article 11 : Le **tirage au sort** aura lieu en public, **20 minutes avant le début de chaque tableau**.

Article 12 : Dès la fin de la partie, les joueurs devront se présenter à la table du juge arbitre pour rendre la feuille de résultat. **Le perdant sera éventuellement sollicité pour arbitrer la partie suivante immédiate**. Aucun refus d'arbitrage ne pourra être toléré, sous peine d'exclusion définitive de la compétition.

Article 13 : Les **droits d'engagement** sont fixés à **9 €** par joueur pour un tableau, **17€** pour 2 tableaux et **24 €** pour 3 tableaux, le tableau de double est fixé à **10 €** pour la paire, le tableau féminin est à **5 €** si inscription du joueur avant le **vendredi 26 juin 2026 à 20h00**. Les engagements sont **limités à 3 tableaux**, excepté le tableau de double et les féminines qui peuvent s'inscrire dans ce tableau en plus des autres.

Article 14 : Le juge arbitrage du tournoi sera assuré par Nathalie PARAVY (JA3) et Laurent Rodriguez (JA2 – en formation JA3).

Article 15 : Les **inscriptions en ligne** devront être effectuées au plus tard le **vendredi 26 juin à 20h00** :  
 - **Directement sur le site [www.ttbj.org](http://www.ttbj.org) avec paiement Internet via HelloAsso. Seule cette solution garantit une place dans les tableaux le jour du tournoi.**

Le juge-arbitre se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute **inscription sur place**. En cas d'acceptation, celle-ci est fixée à **10 €** par tableau et dans une **limite de 20 minutes** avant l'horaire de début de chaque tableau.

- En **cas de forfait ou dé-inscription** annoncé avant la limite des inscriptions, le club procédera au **remboursement à hauteur de 100%**. Au **delà de la date limite**, il n'y aura **aucun remboursement sauf en présentant un justificatif**.

En cas de problème pour s'inscrire en ligne, vous pouvez nous contacter :  
[tournoitbj@gmail.com](mailto:tournoitbj@gmail.com) ou par téléphone au 0766840151 ou 0681074957.

Article 16 : Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs(euses) dont les licences seront validées (25/26) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2025/2026. Tous les participants au tournoi devront présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer. Si la mention « ni entraînement ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant, en cours de validité. S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer. Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un de ces moyens : attestation de licence personnelle au format PDF, attestation de licence collective au format PDF, accès internet à l'adresse <http://fftt.com/licence>, accès à la base de données fédérale à l'adresse <http://spid.fftt.com/home.do>, accès à l'application smartping pour smartphones (Android ou IOS).

Article 17 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

Article 18 : Une **buvette** avec sandwichs et boissons sera à la disposition des joueurs.

Article 19 : Une tenue sportive sera de rigueur. Les balles seront fournies par les joueurs. Le tournoi se déroulera avec des balles en plastique homologuées.

Article 20 : Il est rappelé aux joueurs que l'usage de Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à picots modifiés ou hors liste autorisée, est **interdit**, notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : « *le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique ou autre* ». De plus, il est rappelé que tout objet bruyant (ex: tambour, tambourin, trompette, etc.) sont interdits durant l'intégralité du tournoi afin de ne pas perturber les joueurs et conserver une dynamique de jeu. Aucun manquement à ces règles ne sera accepté et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous. La ligue se réserve le droit de faire procéder à des contrôles de raquettes lors de ce tournoi et les organisateurs ne pourront s'y opposer. Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (§ 2.6). Pour consulter les règles du jeu : [http://www.fftt.com/reglements/regles\\_jeu.htm](http://www.fftt.com/reglements/regles_jeu.htm).

Article 21 : Les **coupes** individuelles seront **acquises définitivement**.

Article 22 : Tous les tableaux seront primés **en liquide**. Les sommes sont attribuées à la paire pour le tableau de double.

**Le tournoi est doté de 3445 €.**

Tous les tableaux seront primés à partir des demies finales sauf les tableaux G, J et L qui seront primés à partir des quarts de finale. **Le comité d'organisation se réserve le droit de diminuer les dotations :**

- Si le tableau est rempli à **moins de 50%**, les dotations seront de **50% de la dotation** de départ et suppressions des dotations des ¼ pour les tableaux G, J et L (**sauf tableau Féminines** dont la dotation annoncée est garantie).
- Si le tableau est rempli à **moins de 25%**, le tableau **pourra être annulé** par le JA et le comité d'organisation.

Article 23 : **En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée**, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 24 : Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi. **Tout engagement entraînera l'acceptation du présent règlement**, celui-ci sera affiché dans la salle.

Ligue AUVERGNE-RHONE-ALPES

Maison régionale des sports

68 avenue Tony Garnier

69007 LYON

## Lettre d'acceptation du juge-arbitre

Je soussignée Nathalie PARAVY demeurant à CHATONNAY (38), licenciée au club T.T. BOURGOIN-JALLIEU (38) 01380005, licence n°9222333, juge-arbitre JA3, certifie avoir pris connaissance du règlement du tournoi national B de Bourgoin-Jallieu TT prévu le 27 et 28 juin 2026 et en particulier :

- Du nombre de tables disponibles
- Du nombre maximum de joueurs par tableau
- De l'horaire de début de chaque tableau
- De l'horaire maximum de la finale de chaque tableau
- De noter les numéros de licence sur les poules et sur les tableaux
- De faire remonter les résultats parties sous S.P.I.D

Je vous informe que les résultats du tournoi seront saisis sur S.P.I.D par :

PARAVY      Nathalie                      JA3 / spider

J'accepte par la présente de juge-arbitrer ce tournoi, à des conditions déjà convenues avec l'organisateur.

Je m'engage à renvoyer mon rapport dûment complété à la ligue et à la fédération dans les plus brefs délais.

A CHATONNAY, le 09/03/2026

